



S'engager dans la transition pour éviter l'impasse

L'accès à l'énergie fossile abondante a bouleversé le monde et notre quotidien en l'espace d'un siècle. Cette révolution énergétique a permis l'émergence de modèles de développement qui perturbent très fortement les cycles naturels (comme le climat) et menacent en cela l'équilibre de nos sociétés.

○ Eviter l'impasse, sortir du déni

- Notre quotidien a été transformé par les énergies fossiles. Logement, nourriture, loisirs, mobilité, équipements ... une simple comparaison avec la génération de nos grands-parents permet d'appréhender le bouleversement qu'a représenté le XXème siècle grâce à l'énergie fossile...
- Cette révolution énergétique a eu des conséquences très positives pour les individus : progrès de la médecine, rendements alimentaires accrus, déploiement des activités de service, baisse du temps de travail ... nous sommes aujourd'hui accros aux énergies fossiles !
- Cette dépendance n'est hélas pas sans contrepartie. Si la révolution énergétique n'a pas été profitable pour tous, elle a surtout conduit à une modification profonde de notre environnement, à commencer par le dérèglement sans précédent du climat.
- Si la tendance actuelle se poursuit, les conséquences pour nos sociétés seront lourdes. Ce n'est plus l'heure du déni, il faut changer de modèle !

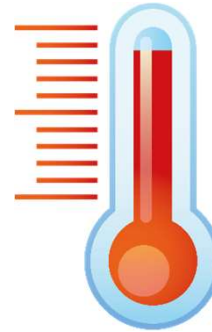


[Cliquez ici pour visionner l'Interview de Jean-Marc Jancovici « La croissance, c'est avant tout de l'énergie »](https://www.youtube.com/watch?v=pOgPFIWZGY)

(<https://www.youtube.com/watch?v=pOgPFIWZGY>)

Agir ensemble dès aujourd'hui, à toutes les échelles

- Déployer des démarches de transition énergétique à grande échelle avec :
 - La substitution des énergies fossiles par des énergies décarbonées,
 - Les démarches d'efficacité énergétique pour réduire la demande,
 - Les démarches de sobriété énergétique pour repenser globalement nos usages de l'énergie (la technologie seule ne permettra pas de relever le défi).
- Se préparer aux conséquences du changement climatique en adaptant les infrastructures et en mettant en place des stratégies de résilience. Selon Météo France et le CNRS, si la tendance actuelle se poursuit, on observera :
 - Des pics de chaleur de 50°C en Occitanie en 2050,
 - Un décalage du cycle saisonnier des cours d'eau,
 - Un débit de la Garonne réduit de 50 % d'ici la fin du siècle.
- Du niveau individuel au niveau international, dans tous les secteurs d'activités, des démarches ambitieuses doivent être portées pour engager la transition : la première et pas la moindre serait de laisser inexploitées 80 % des réserves identifiées de combustibles fossiles dans le sous-sol ...



50°C en
Occitanie en
2050

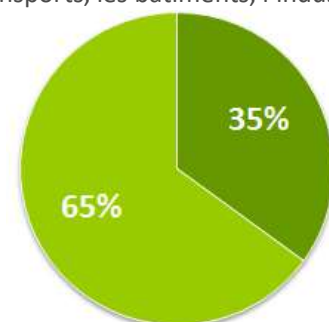
Résister à 4 idées reçues (au moins)

« **La technologie nous sauvera** » : la technologie n'est qu'une partie du défi. L'évolution des mentalités et de modes de vie représentent un ingrédient indispensable à l'émergence de nouvelles manières de se loger, de se déplacer, de se nourrir, de consommer... **Les actions de formation et de sensibilisation sont donc clés.**

« **Il suffit de faire de l'électricité renouvelable** » : la production d'électricité bas-carbone est un enjeu important, mais pas le seul enjeu ! Les investissements qui doivent être orientés vers cet enjeu dans le scénario compatible « 2°C » représentent 35 % des investissements nécessaires pour la transition énergétique en général. Les autres 65 % correspondent notamment au financement de l'efficacité énergétique dans les transports, les bâtiments, l'industrie. **En Occitanie, la mobilité représente par exemple un enjeu prioritaire.**

Scénario compatible « 2°C »

- Investissements additionnels nécessaires pour produire de l'électricité par des énergies renouvelables
- Investissements additionnels nécessaires pour l'efficacité énergétique dans les transports, les bâtiments, l'industrie





1 % du PIB

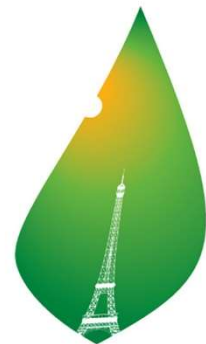
pour financer la
Transition
Énergétique

« **La transition énergétique, ça coûte cher** » : les études les plus récentes (comme celles de la New Climate Economy) évaluent le bilan financier de la réorientation des investissements des énergies fossiles vers la transition énergétique à une hausse de 4 % des investissements mondiaux dans les infrastructures par rapport au scénario « Business as Usual ». **Les besoins additionnels pour financer la transition énergétique, + 1000 milliards US\$/an, représentent 1 % du PIB mondial.** L'enjeu de l'investissement de la transition n'est donc pas un enjeu de disponibilité **mais de fléchage de l'argent vers les projets vertueux.**

« **La génération suivante s'en occupera** » : il y a urgence du fait de l'inertie du système climatique. Pour rappel, s'aligner sur une trajectoire « 2°C », c'est atteindre le pic des émissions mondiales de GES en 2020 puis décroître de 2 % par an. Plus l'année du pic est retardée, plus la fenêtre (déjà étroite) des 2°C se referme. **Le succès de la transition énergétique sera déterminé par les choix politiques et les infrastructures construites aujourd'hui.** Sans cela, les générations futures ne pourront qu'essayer de s'adapter aux conséquences d'un climat dérégulé.

Depuis la COP21, un élan sans précédent

- **La COP21 a représenté un tournant dans la lutte contre le changement climatique**, aussi bien par rapport à l'opinion publique que du point de vue des engagements publics et privés. Le secteur de la finance s'est notamment emparé du sujet (même si le chemin à parcourir est encore considérable !) en demandant des comptes aux entreprises qu'elles soutiennent.
- Depuis la COP21 par exemple, 417 grandes entreprises dans le monde se sont engagées à définir un objectif de réduction de leurs émissions de GES compatible avec une trajectoire 2°C (initiative Science-Based Targets).
- La transition énergétique représente également une immense opportunité économique. De plus en plus d'entreprises inventent ainsi des produits et services qui contribuent à la lutte contre le changement climatique.



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

Le rôle clé des collectivités et des territoires

- Les collectivités ont la capacité de fédérer, orienter et impulser des projets de transition énergétique sur les territoires. Leur rôle est clé pour relever le défi énergétique et climatique.
- Les collectivités n'ont pas attendu la COP21 pour agir : en 2005 par exemple a été lancé le mouvement des Villes en Transition, qui rassemble aujourd'hui des milliers de communes dans le monde, dont plus d'une centaine en France (<http://www.entransition.fr/>).



[« Smart city et transition énergétique » : le récit du « smart village » breton de Saint-Sulpice-la-Forêt](https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/smart-city-et-transition-energetique-un-enjeu-pour-l-ensemble-des-territoires-779392.html) (<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/smart-city-et-transition-energetique-un-enjeu-pour-l-ensemble-des-territoires-779392.html>)



Pour aller plus loin : [Entretien d'une heure de Rob Hopkins sur France Culture en podcast, à partir de 2 minutes](https://www.franceculture.fr/emissions/de-cause-effets-le-magazine-de-lenvironnement/rob-hopkins-le-champion-des-villes-en) (<https://www.franceculture.fr/emissions/de-cause-effets-le-magazine-de-lenvironnement/rob-hopkins-le-champion-des-villes-en>)

Conception : Carbone 4 / Enedis. Crédits photos : © Logo COP21 / Freepik



Le groupement Smart Occitania traite vos données à caractère personnel, conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles et, en particulier à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données) et aux missions définies par le code de l'énergie. Afin d'assurer la mission d'information sur la transition énergétique, vos coordonnées personnelles font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées notamment pour vous transmettre des mails d'information. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité portant sur les données à caractère personnel vous concernant, en adressant directement un mail à isabel.garcia-burrel@enedis.fr. Votre mail doit préciser votre nom et prénom, votre adresse actuelle accompagnée d'une pièce justificative d'identité.

Pour vous désinscrire afin de ne plus recevoir cette information, veuillez faire la demande par mail à isabel.garcia-burrel@enedis.fr en précisant votre nom et prénom, votre adresse actuelle accompagnée d'une pièce justificative d'identité.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.